

Association OING-SERVICE

Maison des Associations

1, place des Orphelins

F-67000 STRASBOURG

Inscrite au registre des associations

Tribunal judiciaire de Strasbourg Vol 72, Fol 105

Conseil d'administration de l'association OING-Service Réunion du 2 décembre 2021, 10.00 – 10.25 par visioconférence Compte-rendu, adopté par voie circulaire

Présent.e.s :

Membres élus: Léon Dujardin, Marie-Claire Galibert, Heleen Jansen, Annelise Oeschger

Membre de droit: Gerhard Ermischer

Excusée: Geneviève Laloy

- 1) L'ordre du jour est adopté et A. Oeschger est désignée rapporteur de la réunion. Le compte-rendu de la réunion sera adopté par voie circulaire.
- 2) Préparation de l'Assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2021
 - L'AG se tiendra par l'outil de vidéoconférence KUDO mis à disposition par le Conseil de l'Europe, le système ayant bien fonctionné lors de l'AGE du 5 octobre 2021.
 - Marie-Claire Galibert et Léon Dujardin seront proposé.e.s comme rapporteurs.
 - Les comptes et le rapport financier 2020 ainsi que le budget 2021 sont validés et seront présentés à l'AG.
 - Le montant de la cotisation annuelle pour 2022: le CA proposera à l'AG de maintenir les taux actuels de base (150 €) et de soutien (200 €) mais de baisser exceptionnellement le taux minimal de 120 € à 100 € en tenant compte des circonstances financières difficiles pour maintes OING suite aux mesures sanitaires dûes à la pandémie du Covid-19.
 - Le CA a pris note de la préparation par le Bureau des élections des 5 membres élus au CA.
- 3) La prochaine réunion du CA se tiendra le 15 décembre 2021 immédiatement après la fin de l'AG pour l'élection du Bureau.